

*Initiatives parlementaires*

raquettes, les vêtements, les mocassins, les fourrures, comment vivre en forêt, comment attraper les animaux et comment chasser. Tout cela nous a été montré par les autochtones.

Il faudra profiter de cette journée, je pense, pour essayer de rapprocher nos deux cultures qui, malheureusement, à mon point de vue, se sont éloignées depuis quelques décennies déjà.

Donc, ce n'est pas le livre rouge qui va régler la question, ni même la Constitution canadienne, ce sera plutôt notre ouverture d'esprit et le rapprochement entre les deux nations. Il faudra faire preuve de compassion, d'écoute et d'ouverture d'esprit. Il faudra cesser de tenter de cristalliser les oppositions qui opposent les nations: la nation canadienne, la nation québécoise et la nation autochtone. Il faudra faire en sorte d'essayer de se rapprocher en faisant preuve de générosité et en s'ouvrant. À ces conditions—là, cette journée du 21 juin ne pourra que nous enrichir, et c'est un appel à une très grande ouverture sur la culture autochtone qu'il faudra mettre en relief en cette journée du 21 juin, et cela nous fera plaisir, nous, du Bloc québécois, de soutenir cette motion.

[Traduction]

**Mme Jean Augustine (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.):** Madame la Présidente, j'interviens pour appuyer le projet de loi C-244 qui propose de faire du 21 juin un jour d'expression nationale de solidarité à l'égard des autochtones du Canada.

Depuis deux semaines, les Canadiens montrent qu'ils comprennent les principes importants qui sous-tendent ce projet de loi, c'est-à-dire la nécessité de célébrer l'égalité et le partenariat. Vendredi dernier, les autochtones et les non-autochtones de tout le pays, notamment le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, se sont réunis à Vancouver à l'occasion de la remise des prix nationaux de mérite exceptionnel destinés aux autochtones. On a honoré alors 14 autochtones pour leur contribution remarquable. Jeudi soir, à 21 heures, tous les Canadiens pourront participer à cette cérémonie, puisque la Société Radio-Canada la télédiffusera au niveau national.

• (1805)

Les Canadiens ont également marqué le caractère unique de nos cultures et de notre patrimoine, le 26 mars, à l'occasion de la remise annuelle des prix Juno. Un hommage touchant à Buffy St. Marie en particulier a mis en lumière le rôle central que les cultures autochtones ont joué pour ce qui est de définir la culture canadienne en général.

C'est ce dont il est question aujourd'hui. Il s'agit de souligner les réalisations des autochtones et leur contribution remarquable à notre grand pays. On parle du rôle joué par les autochtones dans tout un éventail de domaines allant de la politique à la cuisine, en passant par les affaires, le droit, le divertissement et les sports.

Durant des générations, les autochtones ont apporté une contribution qu'on a reconnue à l'échelle internationale, mais dont on a largement fait fi, pendant trop longtemps, au Canada. À l'instar du gouvernement et de tous les députés de ce côté-ci, je crois fermement au principe qui sert de fondement à cette motion.

Nous avons justement ces principes à l'esprit, lorsque nous avons rédigé notre livre rouge. Nous avons alors pour objectif, et c'est toujours le cas, de nous assurer que les autochtones pourront, à l'avenir, avoir un niveau de vie et une qualité de vie, ainsi que des chances de réussite comparables à ceux dont jouissent les autres Canadiens. Nous voulons que les autochtones puissent, à l'avenir, vivre de façon autosuffisante en sachant qu'ils constituent des peuples uniques. Nous souhaitons également que, dans les années qui viennent, les cultures autochtones enrichissent tous les Canadiens et que les gens soient alors bien décidés à partager de façon équitable les possibilités qu'offre notre pays. Il faut que les autochtones puissent, dorénavant, vivre et travailler là où ils veulent et que les enfants autochtones grandissent dans des familles stables et des collectivités florissantes, en étant capables de prendre toute la place qui leur revient au Canada.

Le gouvernement est conscient du lien spécial qui existe entre les autochtones, les premiers habitants de cette terre et la Couronne. Nous entendons bien respecter nos obligations et bâtir un nouveau partenariat sur la confiance, le respect mutuel et la participation au processus décisionnel.

C'est pour cela que nous avons placé les questions autochtones au premier plan de notre programme. Je suis heureuse de voir que mon collègue de Kamloops aborde lui aussi les questions autochtones avec autant de sérieux.

L'idée de permettre aux autochtones d'occuper la place qui leur revient en tant que partenaires de plein droit au sein de la société canadienne n'est pas mise de l'avant par un seul groupe. C'est une idée que partagent des millions de Canadiens. Les questions autochtones ne concernent pas que les autochtones. Elles touchent tous les Canadiens. C'est pourquoi je trouve important que tous les Canadiens participent à la mise en valeur des contributions passées, présentes et futures des peuples autochtones. Pour ce faire, nous devrions former des partenariats, employer des moyens concrets et tenir des cérémonies de commémoration.

Évidemment, avant de prendre une décision comme celle-là, il importe d'obtenir la permission de la collectivité autochtone. Si notre but ultime est de créer une société égalitaire où tous participent, ce serait une attitude régressive de notre part d'adopter à la Chambre une journée spéciale en l'honneur des autochtones sans obtenir explicitement leur accord.

Je suis convaincue que le projet de loi présenté par mon collègue vaut la peine que nous l'examinions et que nous en discutons, surtout maintenant que nous célébrons la première année de la décennie internationale des peuples autochtones du monde, sous l'égide des Nations Unies. En appuyant la proposition de l'ONU, qui recommandait de faire du 9 août la journée internationale des peuples autochtones, on contribuera peut-être aussi à faire progresser les questions autochtones sur la scène internationale.

Je remercie le député d'avoir présenté ce projet de loi. Il nous rappelle à juste titre que les questions autochtones doivent rester une priorité pour tous les Canadiens. Je le remercie de nous avoir donné la chance de participer à ce débat.

**M. John Duncan (North Island—Powell River, Réf.):** Madame la Présidente, je suis heureux de participer à ce premier débat sur le projet de loi C-244, Loi concernant l'institution